



Extrait du sciences biologiques et sciences sociales appliquées

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Dispenses-d-epreuves-de-la-mention>

Mention complémentaire « Aide à domicile » définition et conditions de délivrance : modification



- Filière - Mention Complémentaire d'Aide à Domicile - Références nationales -
Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

Mention complémentaire « Aide à domicile » définition et conditions de délivrance : modification

Le BO n°26 du 27 juin 2013 apporte les modifications suivantes :

Article 1 - L'annexe VI de l'arrêté du 10 septembre 2004 susvisé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.